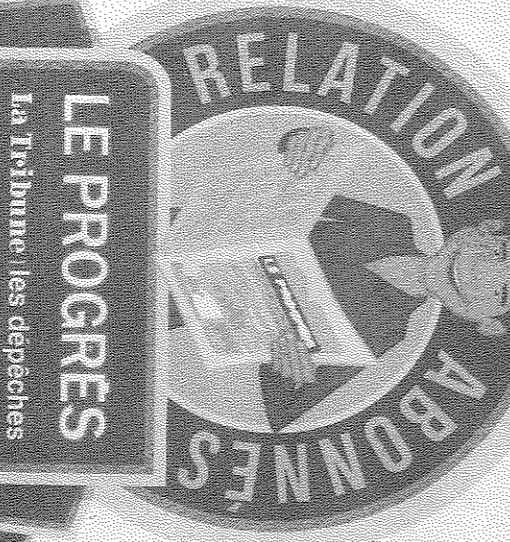


# L'abonnement, c'est pratique

## Le journal tôt le matin dans votre boîte aux lettres



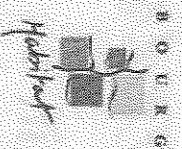
relationabonnes@leprogres.fr

N° Azur 0 810 40 30 60

0,079€ l'appel + 0,028€ / minute (0,014€ en heures creuses)

### MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées



**BOURG HABITAT**  
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT  
16, Avenue Maginot  
01009 Bourg-en-Bresse cedex

Travaux de réparation de 180 balcons  
Résidence Mercier  
du 46 au 54 avenue Aimée Mercier  
01000 Bourg-en-Bresse

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Procédure adaptée en application de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 27 et 30 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Date limite de remise des offres : Mercredi 10 avril à 12h00  
Identification de l'organisme qui passe le marché :  
**BOURG HABITAT** - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse,  
16, avenue Maginot - CS 51001 - 01009 Bourg-en-Bresse Cedex  
Téléphone 04.74.22.32.88

Site internet : [www.bourg-habitat.com](http://www.bourg-habitat.com)  
Objet du marché : Le présent marché a pour objet d'organiser les travaux de réparation de 180 balcons de la Résidence Mercier situés du 46 au 54 avenue Aimée Mercier à Bourg-en-Bresse.  
Mode de passation : La consultation est passée en procédure adaptée en application des dispositions de l'ordonnance n°2015-899 et des articles 27 et 30 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Renseignements et justificatifs à produire : Le candidat devra fournir les documents mentionnés au Règlement de consultation.  
Durée du marché et délais d'exécution : Le marché est conclu pour la durée des travaux qui est estimée à 7 mois maximum à compter de la notification du marché.  
Langue : L'offre du candidat sera entièrement rédigée en langue française.

Unité monétaire : Le candidat est informé que l'organisme souhaite conclure le marché dans l'unité monétaire Euro.

Délai de validité des offres : Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Remise du dossier : Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur le site : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)  
Aucune demande d'envoi du dossier sur support papier ou physique électronique n'est autorisée.

Financement : Les prestations seront financées sur les budgets de Bourg Habitat.

Critères d'attribution du marché : L'offre jugée économiquement la plus avantageuse sera retenue en tenant compte des critères d'attribution prévus dans le dossier de consultation des entreprises.  
Renseignements : Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres une demande sur la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) dans la rubrique dédiée.

Recours

Instance chargée des procédures de recours :  
Tribunal Administratif de Lyon, 184, rue Duguesclin - 69003 Lyon

Tel : 04.72.84.78.30

Instance chargée des procédures de médiation :  
Comité consultatif interdépartemental de règlement des litiges

184, rue Duguesclin - 69003 Lyon

Délais d'interposition des recours :

Relève précontractuel : Jusqu'à la date de signature du marché

Requête en première instance : 2 mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

Date limite de réception des offres : Mercredi 10 avril 2019 à 12h00.

1412252020

### VOTRE CONTACT

04 72 22 24 25

[lprial@leprogres.fr](mailto:lprial@leprogres.fr)

### AVIS

Plan local d'urbanisme

Commune de Neyron

### ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par arrêté du 20/02/2019, le Maire de Neyron a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du plan local d'urbanisme. A cet effet, le Président du Tribunal Administratif a désigné M. GALLETY en qualité de Commissaire-Enquêteur titulaire.  
L'enquête se déroulera à la Mairie de Neyron du 13/03/2019 au 13/04/2019 aux jours et heures habituels d'ouverture.  
Le dossier d'enquête publique peut être consulté sur le site internet suivant : [www.neyron.fr](http://www.neyron.fr).

Pendant la durée de l'enquête, le Commissaire-Enquêteur recevra les observations du public en mairie les :

- Samedi 16 mars de 9h à 12h

- Mercredi 20 mars de 9h à 12h

- Vendredi 29 mars de 9h à 12h

- Samedi 13 avril de 9h à 12h

Les observations peuvent également être transmises par correspondance au Commissaire-Enquêteur à la Mairie de Neyron ou par voie électronique à l'adresse suivante :

commissaire-enqueteur@plurbanisme-neyron.fr

ce avis est affiché sur les panneaux d'affichage et peut être consulté sur le site internet de la Commune [www.neyron.fr](http://www.neyron.fr).

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme fait l'objet d'une évaluation environnementale qui figure dans le dossier d'enquête.

Des informations relatives à l'enquête peuvent être consultées sur le site internet suivant : [www.neyron.fr](http://www.neyron.fr) sur lequel vous pouvez déposer vos observations.

Au terme de l'enquête, la révision du Plan Local d'Urbanisme sera approuvée par délibération du Conseil Municipal.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

137363900

### Commune de Saint-Martin-le-Châtel

#### APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 AVIS DANS LA PRESSE

Par délibération en date du 12 février 2019, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Martin-le-Châtel a approuvé la modification simplifiée n° 2 de son Plan Local d'Urbanisme qui portait sur des modifications du règlement et la désignation d'anciens bâtiments agricoles comme pouvant changer de destination.  
Cette délibération est affichée en mairie.

En application de l'article R153-21 ce texte doit être inséré dans un journal diffusé dans le département.

141142600

### MES DES SOCIÉTÉS

Réductions de capital

Aux termes du PV de l'AGE du 14/02/2019 de la **SOCIÉTÉ CITE D'OR** au capital de 400 000 euros ayant son siège social à Montmarie-sur-Saône (01090) - 66, rue de Saint Triver, 500 749 122 RCS Bourg-en-Bresse, il a été décidé (i) de réduire le capital pour le porter à 400 euros.

141905100

Clôture de liquidation

**LAURENCIN OLIVIER**  
SARL en liquidation au capital de 1 000 euros  
979 Chemin du Liamby 01480 Messimy-sur-Saône  
Siège de liquidation : 979 Chemin du Liamby 01480  
Messimy-sur-Saône  
750 347 569 RCS Bourg en Bresse

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2018, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture de la liquidation.  
Les comptes de liquidation sont déposés au RCS de Bourg-en-Bresse.  
Pour avis, le liquidateur.

961811300